



## Participation à un concours

-----  
Par fany33000

Bonjour,  
J'ai gagné un concours international ( score 84.44 sur 100) avec en mention inscrite dans mon compte "société à mentionner sur la publication du palmarès".

Malgré cela il ne m'ont pas publié dans le palmarès ni remis ma médaille.

J'ai rédigé deux mails leur demandant de rectifier leur oubli, mais ils ne bougent pas, pire il me donne différentes excuses en essayant de me faire croire que je n' ai rien gagné, alors même que c est inscrit noir sur blanc sur mon compte.

Que puis je faire ?

Avec mes remerciements  
Cordialement  
Fany

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,  
Vous pouvez identifier l'organisateur du concours et lui adresser formellement votre réclamation (courrier RAR ou par huissier).  
Vous pouvez aussi vérifier si ce concours est soumis à la loi française, ou quelle juridiction est compétente pour traiter les litiges.

-----  
Par fany33000

Merci beaucoup pour votre réponse. J'ai déjà fait la demande écrite avec ar mais il ne réponde pas et ne change rien.  
Fany

-----  
Par yapasdequoi

Si ce concours ne relève pas du droit français, il va falloir déterminer à quelle juridiction vous pouvez faire un recours.

-----  
Par fany33000

Merci. Je vais faire ce que vous me conseillez dans l espoir d un résultat positif. Encore merci. Bonne journée